

Objektyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **40 (2003)**

Heft 1543

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

La Comco contre la concurrence

Edipresse peut donc absorber le groupe Corbaz propriétaire de *La Presse Riviera* et de *La Presse Nord Vaudois*. En donnant son accord, la Commission de la concurrence (Comco) accepte de voir disparaître toute compétition sur le marché des quotidiens vaudois. Une alternative était pourtant à portée de main. Le groupe Hersant, nouveau venu en Suisse romande, était prêt à reprendre les deux titres de Corbaz. Avec *La Côte* qu'il détient déjà, le groupe français pouvait créer un pôle éditorial vaudois économiquement viable qui aurait fait un heureux contre-poids à la domination écrasante d'Edipresse. La Commission de la concurrence semble avoir succombé au réflexe nationaliste. Hostile à l'intrus étranger, elle a donné sa préférence au monopole vaudois. Et pourtant la loi fédérale qui dicte son action ignore la notion de nationalité. Pour masquer son recul, la Comco pose d'apparentes conditions restrictives à Edipresse. Le groupe lausannois doit céder 4,5% de ses actions au capital du *Nouvelliste* et quitter le conseil d'administration du journal valaisan. Le sacrifice est nul. Il ne remet en aucune façon en question la stratégie - très logique - de développement d'Edipresse en Suisse romande. Le marché romand des quotidiens n'existe que pour deux titres: le haut de gamme occupé par *Le Temps* et le bas avec le *Matin*. Les autres titres «tous publics» ont une assise exclusivement cantonale. *La Liberté* est fribourgeoise, *Le Quotidien jurassien* ne quitte pas sa terre natale. Edipresse se

désintéresse et se dégage de ces marchés secondaires pour se satisfaire - si l'on peut dire - des gros morceaux que sont Genève et Vaud ainsi que des deux titres à vocation romande.

Les contraintes économiques ne permettent pas de partager les marchés cantonaux. La fusion entre *L'Impartial* et *L'Express* en est la preuve la plus récente. Mais, par sa dimension, le canton de Vaud fait exception. A côté de *24heures*, une presse locale a pu survivre à la Côte, sur la Riviera et au Nord vaudois. Le canton aurait donc pu se permettre le luxe de la diversité. Le pool des titres locaux envisagé par Hersant aurait permis la constitution d'une rédaction vaudoise qui aurait apporté une heureuse diversité pour le public. Il aurait aussi offert aux journalistes romands un employeur supplémentaire bienvenu.

En acceptant la fusion entre *Le Nouveau Quotidien* et *Le Journal de Genève*, la Commission de la concurrence faisait tout juste. Elle reconnaissait, pragmatiquement, qu'il n'y avait pas de place pour deux quotidiens haut de gamme sur le marché romand. En laissant aujourd'hui le champ libre à Edipresse en terre vaudoise, elle a failli à sa tâche qui est, faut-il le rappeler, de sauvegarder la concurrence. AT

La Commission de la concurrence semble avoir succombé au réflexe nationaliste. Hostile à l'intrus étranger, elle a donné sa préférence au monopole vaudois.

Sommaire

Réforme de l'administration: Un projet politique (p. 2)

Migrations: Balayons d'abord devant notre porte (p. 3)

Sciences sociales: L'héritage d'Ivan Illich (p. 4)

Point de vue: C'est aux pays riches de subventionner les paysans du tiers-monde (p. 5)

Génie génétique: Maîtriser le clonage (p. 6)

Prostitution: Vers une approche féministe (p. 7)